

Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article148>

Interventions à la ConventionDanton (1759-1794)

- les grands textes fondateurs -



Publication date: mardi 15 novembre 2005

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

Pour l'instruction gratuite

Citoyens,

Après la gloire de donner la liberté à la France... il n'est pas de plus grande que de préparer aux générations futures une éducation digne de la liberté. Si nous ne décrétons pas l'éducation impérative, nous ne devons pas priver les enfants du pauvre de l'éducation...

La plus grande objection est celle de la finance : mais j'ai déjà dit qu'il n'y a point de dépense réelle là où est le bon emploi pour l'intérêt public ... Quand vous semez dans le vaste champ de la République, vous ne devez pas compter le prix de la semence [1].

Après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple ...

Allons donc à l'instruction commune ; tout se rétrécit dans l'éducation domestique, tout s'agrandit dans l'éducation commune.. On a fait une objection en présentant le tableau des affections paternelles ; et moi aussi, je suis père... Et bien, quand je considère ma personne relativement au bien général, je me sens élevé ; mon fils ne m'appartient pas, il est à la République, c'est à elle de dicter ses devoirs pour qu'il la serve bien.

Je demande que, sauf les modifications nécessaires, vous décrétiez qu'il y aura des établissements nationaux où les enfants seront instruits, nourris et logés gratuitement, et des classes où les citoyens qui voudront garder leurs enfants chez eux, pourront [2] les envoyer s'instruire.

(Séance de la Convention du 13-8-1793)

Instruction publique et instruction familiale

Il est temps de rétablir ce grand principe qu'on semble méconnaître : que les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents. Personne plus que moi ne respecte la nature. Mais l'intérêt social exige que là seulement doivent se réunir les affections.

Et que doit-donc nous importer la raison d'un individu devant la raison nationale ?... C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain. La République est Une et Indivisible. L'instruction publique aussi doit se rapporter à ce Centre d'unité.

(12-2-1793)

Sur l'organisation de l'instruction publique

Dans ce moment où la superstition succombe pour faire place à la raison, vous devez donner une centralité à

Interventions à la Convention Danton (1759-1794)

l'instruction publique, comme vous en avez donné une au gouvernement. Sans doute, vous disséminez dans les départements de maisons où la jeunesse sera instruite dans les grands principes de la raison et de la liberté ...

des enfants [3] vous demandent d'organiser l'instruction publique : c'est le pain de la raison, ce sont les lumières qui font la guerre aux vices. Notre révolution est fondée sur la justice, elle doit être consolidée par les lumières. Donnons des armes à ceux qui peuvent les porter, de l'instruction à la jeunesse et des fêtes nationales au peuple.

(22 - 11 - 1793)

[1] Voilà une maxime qui pourrait fort bien servir de réponse à nos adeptes de la rentabilité à tout prix (note du transcripteur)

[2] Danton est partisan de l'enseignement facultatif, dans l'espoir que l'institution formera les mœurs.

[3] Des jeunes "élèves de la Patrie"